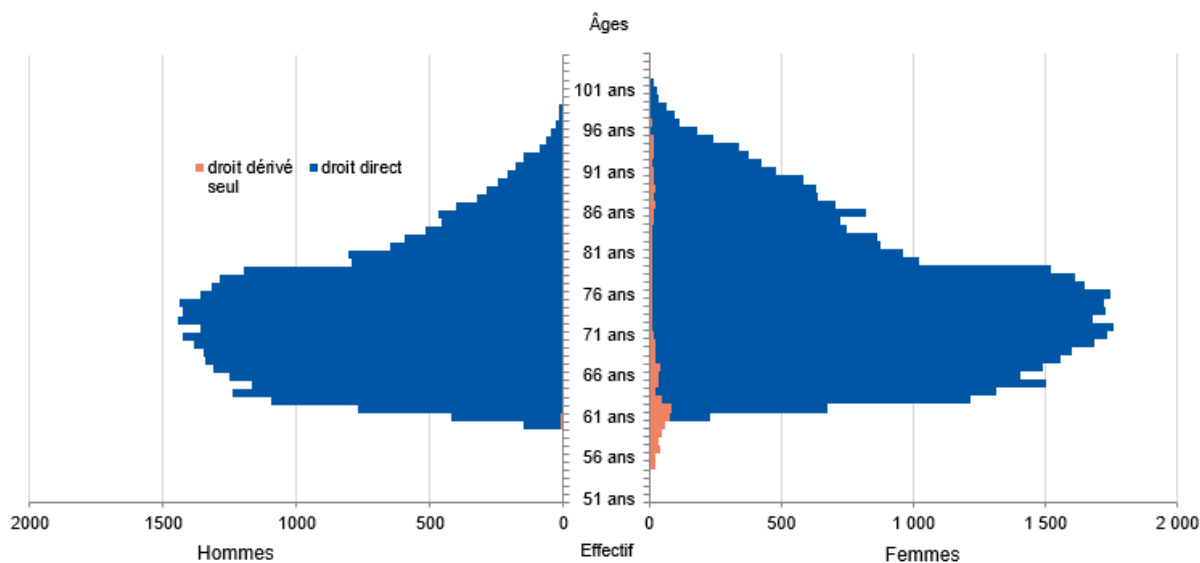


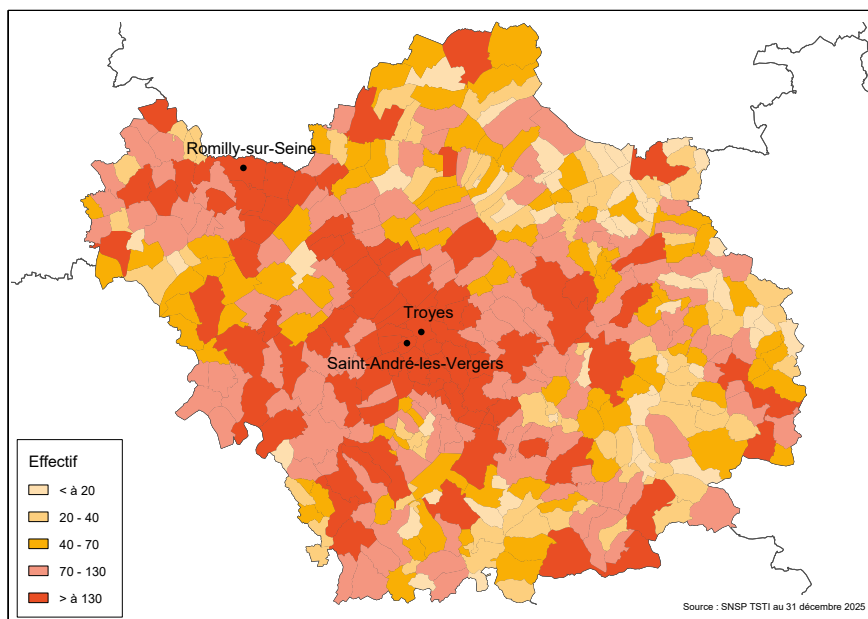
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 484	2 386	3 870
Droits directs (retraites personnelles)	1 319	1 564	2 883
Droits dérivés (retraites de réversion)	165	822	987
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	122	171	293
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	467	251	718
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,9 ans	63,5 ans	63,2 ans
Droits dérivés	76,6 ans	74,6 ans	74,9 ans
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	30 312	39 911	70 223
Retraités percevant un droit direct seul	28 786	28 327	57 113
Retraités percevant un droit dérivé seul	158	1 051	1 209
Retraités percevant les deux à la fois	1 368	10 533	11 901
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,8%	4,2%	4,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 146	5 765	15 911
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,1 ans	75,7 ans	75,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 037 €	874 €	944 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,4%	39,7%	29,1%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Troyes			
Nombre total de retraités	4 414	6 950	11 364
Retraités percevant un droit direct seul	4 163	4 744	8 907
Retraités percevant un droit dérivé seul	17	209	226
Retraités percevant les deux à la fois	234	1 997	2 231
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,1%	8,0%	8,4%
Romilly-sur-Seine			
Nombre total de retraités	1 495	2 035	3 530
Retraités percevant un droit direct seul	1 415	1 304	2 719
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	78	83
Retraités percevant les deux à la fois	75	653	728
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,2%	6,5%	6,8%
Saint-André-les-Vergers			
Nombre total de retraités	1 137	1 713	2 850
Retraités percevant un droit direct seul	1 080	1 234	2 314
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	33	34
Retraités percevant les deux à la fois	56	446	502
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,3%	4,4%	4,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr